

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de

Maladie et Affection Longue Durée

- La déclaration de maladie doit être jointe à la feuille de soins dans les 6 mois.



Déclaration de Maladie
M23-003732

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : R.00.002

Société : ESCI. Rokat sali

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : EL HADDAD

M'Barek

163669

Date de naissance : 1925

Adresse : Secteur 4 B Rue El Azhar N° 247 salé

Tribquet

Tél. : 06.64.79.14.33

Total des frais engagés : 1827,70 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 01/07/2023

Nom et prénom du malade : Dr. Haddad Age : 93 ans

Lien de parenté :

Lui-même Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Maladie chronique ALD ALC Pathologie

Maladie chronique Age : 93 ans

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

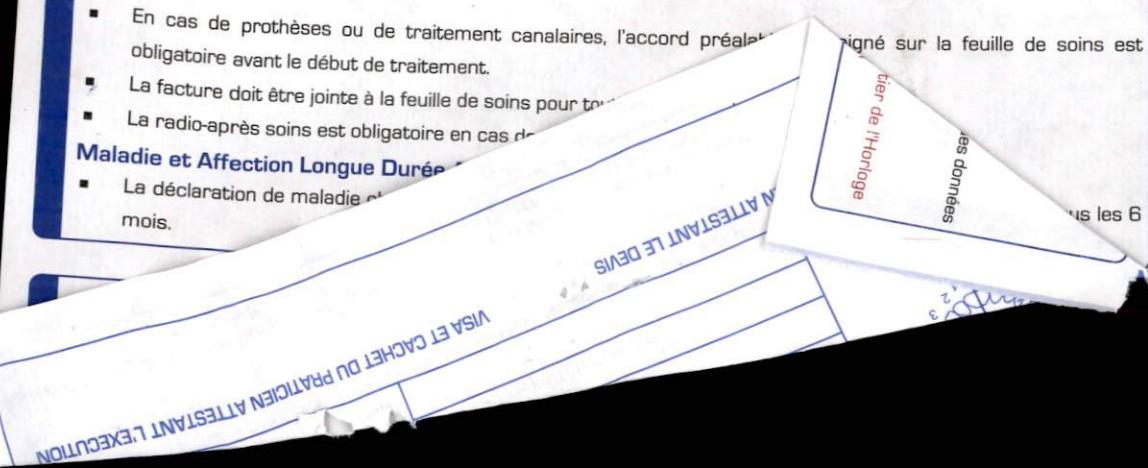
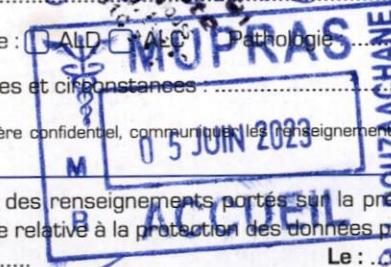
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Salé

Le : 02/06/2023

Signature de l'adhérent(e) : El Haddad

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

101184208

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
1 JUIN 2023	05		250,00 dh	Dr. ALOUAN Amal Ophtalmologiste Imm.67, Apt 1, 100 Al Ancalouss Av. Abderrahim Boudaoud, Hay Essaïd Salé - Tél : 05 37 810 825

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien صيادلة المعمور الدكتور المعمور الدكتور المعمور	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE LA MAMORA Dr. Zakaria BENTAHAR Secteur 4, Imm. Ata Allah, N° 13 Salé, Tabriquet - Tél.: 0537 85 40 87	21/06/23	500000 مصري PIAF - MAMORA Dr. Zakaria BENTAHAR Secteur 4, Imm. Ata Allah, N° 13 Salé, Tabriquet - Tél.: 0537 85 40 87

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

La praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553
G	
P	

(Création, remont, adjonction)

The diagram shows a 5x5 grid of nodes, each containing a small circle with a number. The nodes are arranged as follows:

- Row 1: 1, 2, 1, 2, 1
- Row 2: 2, 3, 4, 3, 4
- Row 3: 3, 4, 5, 4, 5
- Row 4: 4, 5, 6, 5, 6
- Row 5: 5, 6, 7, 6, 7
- Row 6: 6, 7, 8, 7, 8
- Row 7: 7, 8, 9, 8, 9

Central to the grid is a structure labeled 'H' with a vertical arrow pointing upwards. The grid is bounded by a large 'D' on the left and a large 'G' on the right.

الدكتورة أمل علوان
أخصائية في طب وجراحة العيون
طبيبة سابقة بمستشفى الاختصاصات بالرباط



Dr. ALOUAN Amal

Ophthalmologist

Ex. Médecin à l'Hôpital des Spécialités de Rabat

Monoprost 50 microgrammes/ml
collyre en solution en récipient unidose
PPV : 178.90 DH

6 118001 072583
Distribué par les laboratoires SOTHEMA,
BP N°1, 27182 Bouskoura, Maroc

Monoprost 50 microgrammes/ml
collyre en solution en récipient unidose
PPV : 178.90 DH

6 118001 072583
Distribué par le laboratoire SOTHEMA,
BP N°1, 27182 Bouskoura, Maroc

Monoprost 50 microgrammes/ml
collyre en solution en récipient unidose
PPV : 178.90 DH

6 118001 072583
Distribué par les laboratoires SOTHEMA,
BP N°1, 27182 Bouskoura, Maroc

01 juin 2023

Mme DIFI MBARKA

MONOPROST

~~3 x 178,90 = 536,70~~

1 goutte le soir, dans les deux yeux à 21h pd 3 mois

~~142,00 x 2 = 284,00~~

THEALOSE: COLLYRE

~~+ 147,00~~

1 goutte 2 fois/ jour pd 3 mois

~~Dr. ALOUAN Amal
Ophthalmologist
Imm.67, Appt 1, Lot Al Andalous
Av. Abderrahim Bouaïd, Hay Essalam
Salé, Tabriquet-Tél: 0537 85 40 87~~



~~PHARMACIE LA MAMORA
Dr. Zakaria BENTAHAR
Secteur 4, Imm. Al Allah, N° 13
Salé, Tabriquet-Tél: 0537 85 40 87~~

~~T = 682,70
+ 147,00 x 2 = 294,00
142,00 x 2 = 284,00
147,00
682,70 + 294,00 = 976,70~~

Dr. ALOUAN Amal
Ophthalmologist
Imm.67, Appt 1, Lot Al Andalous
Av. Abderrahim Bouaïd, Hay Essalam
Salé - Tél : 05 37 810 828

Théalose®

Tréhalose 3 %
Hyaluronate de sodium
0,15 %
Solution Ophthalmique
Protège, hydrate
et lubrifie la surface

3 662042 003295
Distribué au Maroc par :
Laboratoires SOTHEMA
B.P. N°1, 27182 Bouskoura - Maroc
N° Homologation Maroc :
1573/2016/DMP/20/DM
PPC : 147,00 DH

Théalose®

Hydratant
3 %
0,15 %
Solution Ophthalmique
Protège, hydrate
et lubrifie la surface

3 662042 003295
Distribué au Maroc par :
Laboratoires SOTHEMA
B.P. N°1, 27182 Bouskoura - Maroc
N° Homologation Maroc :
1573/2016/DMP/20/DM
PPC : 147,00 DH

Théalose®
10 ml

Imm.67, Appt 1, Lot Al Andalous

Avenue Abderrahim Bouaïd, Hay Essalam - Salé

05 37 810 828

06 64 206 564

dr.amalalouan@gmail.com

إقامة 67 الشقة 1 بخانة الأندلس
شارع عبد الرحيم بوغبيند - حي السلام - سلا